



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 415'000.- pour la mise sur pied d'une exposition commune aux quatre musées communaux, au Musée paysan et artisanal et à la Bibliothèque de la Ville ainsi que pour une publication

(du 14 novembre 2001)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Suite aux divers travaux qui ont été effectués, soit à la demande de la Ville elle-même, soit dans le cadre de divers débats ou de rencontres organisées sur le thème du développement de La Chaux-de-Fonds, développement qui envisage des notions nouvelles dans les principes de gouvernance, les critères porteurs de ce développement urbain et les principes de rentabilité, une Commission prospective a été mandatée.

Les réflexions de cette Commission ont mis à jour la volonté de mieux utiliser les capacités propres à construire l'image de la Ville, à la promouvoir et à réunir, au sein d'actions concertées, des partenariats efficaces entre divers secteurs (économique, touristique, culturel, etc.).

Cette vision prospective n'est pas sans conséquence sur les faits liés au domaine culturel. Une nécessité que ce domaine participe pleinement à l'arsenal des moyens que le développement régional exige n'est pas contestable. Mais il faut alors aussi reconsidérer le rôle que les activités culturelles doivent jouer dans cette construction de l'image, rôle identitaire spécifique (comment notre ville met en valeur ce qui la constitue comme modèle unique) et rôle d'attractivité pour la région mais aussi pour l'ensemble de la Suisse voire pour l'étranger.

Ces conceptions nouvelles sont à l'origine de projets dont les objectifs sont de réussir, dans divers domaines, ces transformations et de donner une cohérence, à travers plus de collaborations, à la gestion générale et

aux événements particuliers qui déterminent la vie de notre communauté.

Dans cette optique, nous proposons à votre examen un projet culturel qui, à notre sens, pourra marquer cette volonté et cette direction que la Commission prospective souhaite.

C'est l'objet du rapport ci-dessous.

Historique de la démarche

La Commission de coordination des Musées de la Ville réunit, sous la direction des Affaires culturelles et lors de séances régulières, les responsables des musées communaux (le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'histoire, le Musée d'histoire naturelle, le Musée international d'horlogerie) ainsi que le Musée paysan et artisanal et la Bibliothèque de la Ville (eu égard à ses activités liées à des expositions thématiques).

A l'occasion de ses débats la Commission a exprimé l'idée de rassembler ses participants non seulement à travers des actions liées à l'information générale du public, ce qu'elle réalise grâce à la parution semestrielle d'un dépliant-programme tiré à 8000 exemplaires et envoyé à plus de 5000 adresses, mais aussi de mettre sur pied une action culturelle commune, propre à réunir à cette occasion les institutions par un partenariat effectif à l'occasion d'une exposition commune.

Le principe d'une exposition commune étant admis par les conservateurs-trices des musées et le directeur de la Bibliothèque, il s'agissait de trouver une thématique qui permette à chaque institution de développer un concept, de créer des « ponts » entre elles et de mettre en valeur un problème spécifique à notre région et à notre cité.

Un autre élément entrainé aussi en considération : le développement de cette thématique devait se faire ensemble, comme une exposition qui aurait six volets différents, chacun étant un événement en soi mais chacun étant aussi relié aux autres de manière étroite.

Après des débats nourris, les responsables d'institutions se sont mis d'accord sur le thème de l'EAU, thème qui correspond à une problématique locale et régionale particulière (l'absence d'eau courante visible est réellement un aspect très spécifique de notre région).

Cette thématique liée à un élément nécessaire à la fois à la vie individuelle et collective a également l'avantage, par la multiplicité des aspects qu'elle génère, de pouvoir se traiter à des niveaux très divers : scientifique, économique, sociologique, esthétique et symbolique.

Ces différents regards correspondent bien à la variété d'appréhensions que des musées et des institutions spécialisées peuvent simultanément porter à un problème.

Les responsables d'institutions ont aussi été séduits par le fait qu'une illustration de cette problématique peut jouer de registres différents, tant ludique que pédagogique, qu'elle peut être interactive et intéresser toutes les générations, sans que le public doive nécessairement être spécialiste du sujet pour se sentir très concerné.

A titre d'exemples on citera que le Musée des Beaux-Arts pourra développer une exposition en trois volets : iconographie de l'eau (avec des pièces importantes de Courbet), des exemples de peintures locales et régionales du sujet, la présence d'artistes contemporains.

Pour le Musée d'histoire, de nombreux documents sur l'arrivée des eaux, la vision prospective du problème, le plan de ravitaillement, les influences sur l'urbanisation ou l'utopie d'un lac à La Chaux-de-Fonds pourraient être le « fil rouge » de sa participation.

Le Musée international d'horlogerie songe aux thèmes de l'eau comme source d'énergie (les horlogers de moulin), les horloges à eaux (clepsydres), le travail des horlogers pour la marine (chronométrie) et le « waterproof » comme invention particulière.

Le Musée d'histoire naturelle s'intéressera aux différents aspects de la distribution et de l'utilisation des eaux, pouvant collaborer avec des institutions spéléologiques. Il pourrait aussi illustrer bien d'autres plans liés à la faune et à la flore.

Pour le Musée paysan et artisanal, l'idée est qu'il se consacre à la période précédant l'arrivée des eaux. Parler donc du « manque » et des réponses qui lui ont été apportées et présenter aussi les « objets du Doubs ».

La Bibliothèque de la Ville, outre son rôle de fournisseuse de documents pour les autres institutions, se consacrerait à l'aspect littéraire et iconographique généré par le Doubs ou l'Areuse.

Ces différents exemples nous paraissent pouvoir démontrer la richesse de cette démarche, de la complémentarité des chapitres ainsi que de l'intérêt qu'une telle exposition pourrait susciter auprès du public.

Collaborations

Cet important événement, qui voit ainsi une mobilisation significative des institutions culturelles, ne doit bien évidemment pas se cantonner à l'intérieur de celles-ci seulement.

Dans l'esprit des responsables, il s'agit de créer, autour des expositions elles-mêmes, des relais dans d'autres structures et de mettre à contribution, avec l'espoir d'une dynamique à l'échelle de la cité, les services industriels et d'urbanisme, le Club 44, l'ABC et Passion-Cinéma, l'Institut suisse de spéléologie karstique (ISSKA), le Spéléo-Club et d'autres encore.

Ces collaborations entre les institutions culturelles communales, des services techniques de la Ville comme les Services industriels, la STEP, le Service de l'énergie, le Service d'urbanisme, Tourisme neuchâtelois et des institutions ou associations privées rejoignent les idées prospectives qui privilégient les alliances entre, d'une part les secteurs publics et privés et, d'autre part les collaborations interdisciplinaires entre des secteurs spécialisés.

Ainsi peut-on réellement espérer qu'une telle action ait des retentissements non seulement sur le plan local mais bien au-delà de nos frontières cantonales. Ces différentes actions coordonnées nous permettraient de réussir à mieux nous présenter et à nous donner cette identité qui nous fait si cruellement défaut à l'extérieur du Jura. L'ambition est d'interpeller la Suisse tout entière et nos voisins français.

Cela exige bien évidemment que le traitement des problèmes locaux vise aussi à poser les questions touchant à l'universalité. C'est à la condition d'atteindre ces objectifs que nous pourrions alors toucher un public-cible important.

Dans cette volonté affichée de ne pas circonscrire cette exposition commune à notre échelle mais de réellement pouvoir élargir le regard et susciter l'intérêt bien au-delà de nos frontières, il est nécessaire d'imaginer des actions particulières qui donneront la mesure de l'événement.

Publication et promotion

La mise sur pied d'un événement dont l'ambition est à la fois d'animer la ville et la région, d'attirer un public extérieur, de promouvoir l'image de la cité en Suisse et en France voisine et de laisser des traces ne saurait se concevoir sans la parution d'un ouvrage qui témoigne, pour les années suivantes, du contenu et de la forme de cette exposition commune.

Lors de séances de conception les conservateurs-trices et le directeur de la Bibliothèque ont opté pour la publication commune d'un livre dont l'objectif est double : d'une part reprendre les éléments de la thématique montrés par les diverses expositions, d'autre part dépasser le cadre de celles-ci pour apporter une réflexion de portée plus générale.

En résumé, on songe non à un simple catalogue, tel qu'on peut le concevoir pour rappeler un événement artistique, qu'à un texte de référence à propos de l'eau, traitant de thèmes communs (absence de l'eau, écoulement, sources, miroirs, voyages, etc) mais vus sous les regards croisés des musées, selon leurs spécificités.

Pour mener à bien cette tâche et permettre une unité rédactionnelle et un contrôle des étapes de fabrication de ce document, l'engagement d'un rédacteur responsable, hors des institutions, s'avère incontournable, même si la matière fondamentale vient des divers acteurs de cette exposition.

Ce travail spécialisé et délicat demande un « suivi » qui vient s'ajouter aux très nombreux problèmes que génèrent la construction d'une exposition et, si les responsables d'institutions seront étroitement liés à cette publication, ils doivent cependant être déchargés de l'aspect technique de cette réalisation.

Comme on l'a vu également, la promotion d'une telle opération est capitale pour assurer son succès.

On sait aujourd'hui qu'il n'est pas possible, si l'on veut diffuser des informations avec quelque chance d'efficacité, « vendre » un produit fût-il culturel, et viser le maximum de répondant aux messages incitatifs, de renoncer à une gestion professionnelle et spécialisée de ce secteur.

Si les musées et la Bibliothèque de la Ville travailleront avec leurs propres scénographes, au vu de la diversité des espaces, des lieux et des esthétiques différentes selon les institutions, il faut cependant une image unitaire proposée par un graphiste.

Affiche commune, cartons communs, programme des expositions, « flyers », vernissages et annonces publicitaires, tous ces éléments devront faire l'objet d'un cahier des charges discuté par les responsables et donnant une direction précises sur le type d'images à diffuser.

Enfin, élément important à ne pas négliger, il faut que ce qui est annoncé par les divers documents publicitaires utilisés soit réellement à la hauteur de l'information et présent dans les expositions elles-mêmes. On ne saurait manquer aux promesses faites dans les médias.

Cela signifie que les différents lieux inscriront, dès avril 2003, ces expositions dans le cours normal de leur programmation, c'est-à-dire dans les budgets ordinaires assez modestes dont chacun dispose mais on sait d'ores et déjà qu'au vu de l'importance particulière de l'événement une allocation supplémentaire sera nécessaire pour véritablement gagner le pari qu'un tel projet pose.

Budget

Pour toutes les raisons expliquées ci-dessus et au vu du caractère exceptionnel que revêt cette collaboration inter-institutionnelle, destinée à promouvoir l'image de la Ville et de ses activités culturelles, hors des frontières locales, il apparaît qu'un crédit de Fr. 415.000.- est nécessaire.

Celui-ci se répartit de la manière suivante :

Publication (conception, impression)	Fr.	120.000.-
Mandat à un rédacteur responsable	"	50.000.-
Promotion (conception, honoraires)	"	35.000.-
Réalisation documents divers, frais publicitaires	"	120.000.-
Aides complémentaires aux institutions	"	90.000.-
TOTAL	Fr.	415.000.-

Plusieurs éléments doivent cependant être précisés. Comme dit plus haut cette exposition commune devrait s'ouvrir en avril 2003. Cela permet de répartir cette somme importante sur deux ans.

En effet, si le crédit de publicité d'un tel événement doit être anticipé, par rapport aux nécessités des lieux d'expositions (comment ne pas profiter des visiteurs de l'Expo 02 pour leur annoncer déjà cette exposition) et si les travaux préparatoires de la publication doivent être entrepris, la publication elle-même et les aides complémentaires peuvent être imputées aux crédits de 2003.

D'autre part, une recherche de fonds avec des partenaires publics et privés, menée par les sociétés et associations diverses qui gravitent autour des institutions, pourra réunir des sommes qui devraient alléger, de manière significative, ce budget.

En effet, aujourd'hui chacun des musées de notre Ville peut compter sur le soutien de sociétés, d'associations, voire de Fondations qui ont pour objet de permettre l'acquisition de pièces mais aussi de participer aux diverses expositions, animations et publications liées à leurs activités.

D'autre part, on doit aussi comptabiliser les produits de la vente de cette publication dont le coût sera fixé aux environs de Fr. 35.- afin d'être accessible au plus grand nombre. Ce prix sera atteignable dans la mesure où diverses sources de financement peuvent être sollicitées pour ce type d'événement.

D'une manière raisonnable on peut espérer que les fonds suivants seront couverts :

Produit de la vente des ouvrages (600 ex. à 35.-)	Fr.	21.000.-
Subventionnement et aides à la publication	"	55.000.-
Participation des cinq sociétés de soutien des Musées	"	60.000.-
Total	Fr.	136.000.-

Ces fonds viendront, bien évidemment, en déduction du total articulé ci-dessus. Ainsi la part restante de ce budget, à charge de la Ville, s'établirait à Fr. 279.000.- au bilan final.

Conclusion

Persuadés que votre Autorité saura saisir la mesure d'un projet qui apportera, non seulement aux activités culturelles des institutions concernées mais aussi à la constitution de l'image de la Ville, un développement très important et qui va dans le sens voulu par différentes propositions d'allier des compétences diverses, nous lui demandons donc d'accepter ce crédit pour la mise sur pied, en 2003, de cette exposition commune sur le thème de l'EAU.

Nous rappellerons, à toutes fins utiles, que cette année 2003 sera très importante pour notre région (tenue des "Cours normaux suisses", qui amèneront plus de mille enseignants de toute la Suisse, probable Salon national du Livre pour la Jeunesse, 50^{ème} anniversaire de la Bibliothèque des Jeunes) qui devra se positionner avec force après l'Expo 02 et montrer que le relais est pris dans d'autres régions du Canton à la suite de cet événement national.

L'initiative des institutions partenaires ne peut se concrétiser et être menée à bien sans cette aide et sans utiliser le temps qui nous sépare maintenant de la date d'ouverture d'avril 2003, et nous sommes persuadés que votre Autorité donnera ce signal positif.

C'est pourquoi nous vous proposons d'accepter, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, la demande de crédit qui vous est soumis et qui fait l'objet de l'arrêté suivant :

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

Arrête

Article premier.- Un crédit d'investissement de Fr. 415'000.- est accordé au Conseil communal pour la réalisation d'une exposition commune aux quatre musées communaux, au Musée paysan et artisanal et à la Bibliothèque de la Ville ainsi que pour une publication.

Article 2.- Les recettes viendront en déduction de ce crédit.

Article 3.- L'investissement sera amorti en trois ans.

Article 4.-Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 5.-Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire:
C. Stähli-Wolf

Le Président:
Chs Augsburgger